Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260630-54SALLELOCATIO-DE

²Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 054/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Roger BUFFET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 juin

Présents : M Roger BUFFET, M Jean-François NIVLET, Mme Virginie HATTE, M Gérard COUASNON, M Sébastien CHESNEL, Mme Colombe DELFERIERE, Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Amélie DELLEMMES, Mme Lucie DUVAL
Absents : M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien FRETAY

Mme Colombe DELFERIERE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs de la salle polyvalente et validation du règlement des locations de la salle polyvalente

Monsieur le Maire donne lecture du règlement de la salle ainsi que des tarifs et cautions à appliquer lors des locations de la salle polyvalente.

Apres en avoir délibéré, par 9 voix pour, les membres du conseil municipal valident les tarifs suivants ainsi que le règlement annexé à cette délibération à partir du 1er juillet 2026.

Vin d'honneur – réunion (la semaine)	
Particulier et Association (Commune et hors commune)	55.00 €
Vin d'honneur – réunion – le week end	
Particulier et Association (commune)	130.00 €
Particulier et Association (hors commune)	155.00 €
***Repas familial** (avec cuisine)*	
Particulier commune	180.00 €
Particulier hors commune	205,00 €
Réunion, buffet, bal, repas (avec entrée payante)	
La semaine	
Association communale	105.00 €
Association hors commune	205.00 €
Le week-end	
Association communale.....	140.00 €
Association hors commune	205,00 €
Chauffage	
La journée	35.00 €
E.D.F. (€/kwh)	0.30 €
Heure de ménage	25.00 €
Caution	400.00 €
Caution nuisance sonore et incivilité	300.00 €
Annulation (sauf cas de force majeur)	200,00 €
Plat manquant ou casse	30,00 €
Grille manquante ou cassée	15,00 €

Le MAIRE

Roger BUFFET

MONTHAULT 35420 ILLE-ET-VILAINE MAIRIE

Pour Copie Conforme
Le Secrétaire

Colombe DELFERIERE

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture le :
Publié ou notifié le :